



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Midi-Pyrénées

Notre offre de formation en santé et sécurité au travail

Prévention des risques professionnels



Eric BOUSCHBACHER 🧑
Ingénieur conseil chez Carsat
Midi-Pyrénées



Eric BOUSCHBACHER
Ingénieur Conseil, Responsable formation

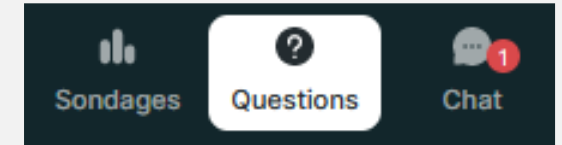


Séverine DESQUINES
Assistante formation

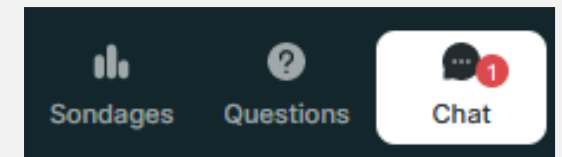
COMMENT ÉCHANGER PENDANT LE WEBINAIRE ?

Vous pouvez :

**Posez vos questions tout le long
du webinaire via l'onglet
« Questions »**



**Échanger avec nous et l'ensemble
des participants via le volet « Chat »**



A la fin du webinaire :

- le support de présentation vous sera envoyé sur votre adresse mail ainsi que le lien pour accéder au replay.
- Un questionnaire de satisfaction, s'affichera sur votre écran, merci de bien vouloir y répondre.

SOMMAIRE

1. Présentation de la Carsat Midi-Pyrénées et du pôle formation
2. La formation au service de la prévention
3. L'offre de formation de la Carsat Midi-Pyrénées
4. Offre de formation nationale et de nos partenaires
5. Comment s'inscrire ? démonstration en ligne
6. Questions / réponses



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

Agir ensemble, protéger chacun



Présentation de la
Carsat Midi-Pyrénées et
du pôle formation
prévention

La CARSAT Midi-Pyrénées : un organisme de sécurité sociale

Un organisme qui agit pour 3 branches de la sécurité sociale

Activités
liées à la **retraite**
et à la **prévention**
de l'autonomie



Branche Vieillesse



Accompagnement Social
des personnes
fragilisées



Branche Maladie



Activités
liées à la **santé**
et la **sécurité**
au travail



Branche Risques
professionnels



VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION
Carsat
Retraite & Santé
au travail
Midi-Pyrénées

Présentation

Formation/
Prévention

Offre Carsat

S'inscrire

Offre globale

L'Assurance maladie risques professionnels

Ses métiers

La réparation



instruire les déclarations d'accidents du travail et de maladies professionnelles et indemniser les victimes



La tarification



calculer et notifier le taux de cotisations de chaque établissement



La prévention



aider les entreprises et les branches professionnelles à évaluer et prévenir leurs risques



Equipe formation - Prévention des risques professionnels

Responsable formation : Eric Bouschbacher

<https://www.linkedin.com/in/eric-bouschbacher>

Assistante : Séverine Desquines

Chargées d'habilitation :

- Marie Aguilar
- Bénédicte Coiraton

Formateurs occasionnels :

Les contrôleurs de sécurité et ingénieurs conseils du service prévention



La formation en prévention : 3 publics cibles

[HTTPS://WWW.CARSAT-MP.FR/HOME/ENTREPRISES/AMELIORER-VOS-CONDITIONS-DE-TRAVAIL/NOTRE-OFFRE-DE-FORMATION.HTML](https://www.carsat-mp.fr/home/entreprises/ameliorer-vos-conditions-de-travail/notre-offre-de-formation.html)

Les employeurs et les salariés

Les jeunes et nouveaux embauchés

Les entités habilitées : organismes de formation et établissements



Former les employeurs et les salariés des entreprises

Une de nos missions est de développer les compétences des salariés et des employeurs des entreprises de Midi-Pyrénées en proposant une offre de formations adaptée.



Former les jeunes et les nouveaux embauchés à la prévention des risques professionnels : formation initiale

Les formations initiales ont pour objectif de renforcer l'acquisition des compétences nécessaires en santé et sécurité au travail des apprentis, des élèves et des étudiants.



Formation continue et habilitation : démultiplier les formations à la prévention des risques professionnels

La formation continue du réseau de l'Assurance maladie - Risques professionnels / INRS a pour objectif d'assurer la montée en compétences des salariés et de leurs employeurs à la culture de la

Notre offre de formation



Formation des
employeurs et des
salariés



Formation initiale :
Enseignement
Professionnel
Enseignement
Supérieur



Démultiplication des
formations par des
entités habilitées

Former les employeurs et les salariés des entreprises

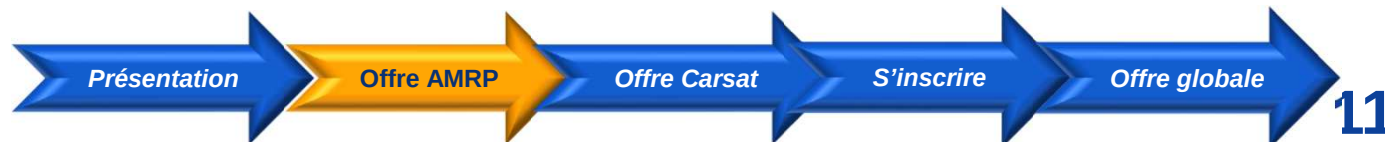
<https://www.carsat-mp.fr/home/entreprises/ameliorer-vos-conditions-de-travail/notre-offre-de-formation/former-les-employeurs-et-les-entreprises.html>

Offre de formation régionale Carsat Midi-Pyrénées

Offre de formation de nos partenaires :

- INRS
- Organismes de formation habilités

The screenshot shows the Carsat Midi-Pyrénées website. The header includes the Carsat logo and navigation links: Actif, Retraité, Entreprise, Partenaire, and Nous connaître. Below the header is a banner image of five smiling people. The main content area is titled 'Former les employeurs et les salariés des entreprises' and includes a breadcrumb trail: Accueil > Entreprise > Améliorer vos conditions de travail > Notre offre de formation > Former les employeurs et les entreprises. The text describes the mission of developing competencies for employees and employers through adapted training. It lists links for 'Formations 2023 et 2024', 'Conditions d'accès', 'Objectifs de la formation', and 'Questions-Réponses'. A paragraph states that the network of Assurance Maladie - Risques Professionnels, INRS, and Carsat Midi-Pyrénées offers various training programs. On the right, there is a sidebar with a section titled 'Former les employeurs et les salariés des entreprises' containing two sub-items: 'Former les jeunes et les nouveaux embauchés à la prévention des risques professionnels : formation initiale' and 'Formation continue et habilitation : démultiplier les formations à la prévention des risques professionnels'. At the bottom right, there is a 'Dernières' section.



Formations animées par la Carsat Midi-Pyrénées :

Modalités d'inscription

Seules les demandes d'inscription aux formations réalisées par la Carsat Midi-Pyrénées peuvent être effectuées sur

→ <https://formation-prev.fr/carsat-mp>.

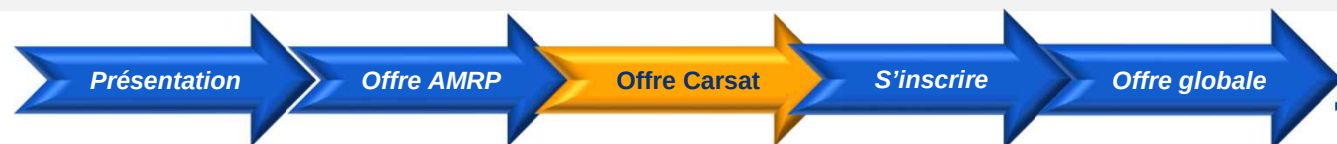
Les inscriptions des formateurs des organismes de formation ne sont pas acceptées → se rapprocher des organismes de formation habilités (formations payantes)

Le coût

Le coût pédagogique est pris en charge par nos services.

Seuls les frais liés au maintien de salaire, aux déplacements, à la restauration et à l'hébergement restent à la charge de l'employeur.

Nos formations ne sont pas éligibles à la prise en charge par un Opérateur de compétence – OPCO.



Offre de formation régionale Carsat Midi-Pyrénées : Calendrier 2025

<https://formation-prev.fr/carsat-mp>

Formations du 1er trimestre 2025



Fondamentaux en santé et sécurité au travail

- Obtenir des compétences de base en prévention

Les 13 et 14 mars [Je m'inscris](#)

Risques psychosociaux

- Prévention des pratiques addictives ou comment agir en prévention des risques professionnels ?

Le 27 mars en distanciel [Je m'inscris](#)

- Prévention continue des risques psychosociaux : initier votre démarche de prévention des RPS dans votre entreprise (formation/action)

Les 13 mars et 22 mai en distanciel [Je m'inscris](#)

Troubles musculosquelettiques (TMS)

- Initier, piloter et manager son projet de prévention des troubles musculosquelettiques (TMS)

Le 25 mars [Je m'inscris](#)

Risques spécifiques

- Maîtrise d'ouvrage : Intégrer la prévention dans vos projets de construction

Le 13 mars [Je m'inscris](#)

- Prévenir le risque routier professionnel

Le 18 mars [Je m'inscris](#)

Consultez le calendrier 2025



Conditions d'accès

Modalités d'inscription

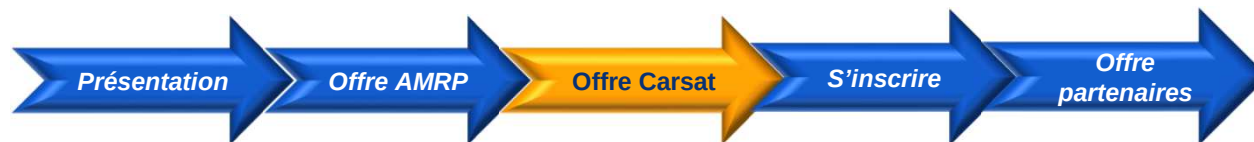
Seules les demandes d'inscription aux formations réalisées par la Carsat Midi-Pyrénées peuvent être effectuées sur <https://formation-prev.fr/carsat-mp>.

Les inscriptions aux formations de l'offre nationale, réalisées par l'INRS ou les organismes de formation habilités, doivent leur être directement demandées.



Offre de formation régionale Carsat Midi-Pyrénées : les nouveautés

- Référent santé-sécurité, un acteur clé dans votre entreprise pour faire vivre votre politique de prévention
- Traiter une alerte RPS : une étape clé de la prévention
- Prévention continue des risques psychosociaux : initier votre démarche de prévention des RPS dans votre entreprise (formation/action)
- DUERP1 : Améliorer son évaluation des risques professionnels - Niveau 1
- DUERP2 : Outil stratégique de prévention - Niveau 2
- Prévenir le risque routier professionnel



Offre de formation régionale Carsat Midi-Pyrénées : les nouveautés

- Référent santé-sécurité, un acteur clé dans votre entreprise pour faire vivre votre politique de prévention

Objectifs de la formation

Assurer les missions indispensables en prévention des risques professionnels.

Objectifs pédagogiques

Conseiller et accompagner l'employeur dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels, en s'appuyant sur les valeurs essentielles et les bonnes pratiques de l'Assurance Maladie-Risques Professionnels/INRS :

- Situer l'entreprise au regard de la prévention des risques.
- Repérer les risques d'atteinte à la santé des salariés.
- Identifier des mesures de prévention à partir de l'évaluation des risques.
- Contribuer à la mise à jour des documents santé et sécurité au travail (registres obligatoires, document unique, plan de prévention...).
- Situer son rôle parmi les acteurs en santé et sécurité au travail.

Offre de formation régionale Carsat Midi-Pyrénées : les nouveautés

➤ Traiter une alerte RPS : une étape clé de la prévention

Objectifs de la formation

Au regard de ses rôles et missions dans l'entreprise/établissement :

- Repérer et traiter une alerte RPS
- Contribuer à une ou plusieurs étapes de l'action/démarche de prévention des RPS

Accompagnement post formation possible de la Carsat pour aider à traiter une alerte RPS et à mettre en œuvre une action/démarche de prévention des RPS dans l'entreprise

Objectifs pédagogiques

- Réactivation des notions en lien avec les RPS (définitions, enjeux, causes, effets, atteintes)
- Agir en prévention des RPS :
 - 4 circonstances pour agir :
 - projet important, DU, alertes RPS, atteintes à la santé déclarée
 - focus sur les alertes RPS : Violences internes, Violences externes, conduite suicidaire, burnout...
 - 5 étapes :
 - Préparer : engagement de l'employeur, principes, acteurs...
 - Analyser les situations de travail réelles
 - Élaborer un plan d'actions
 - Mettre en œuvre le plan d'actions
 - Suivre et évaluer les actions

Offre de formation régionale Carsat Midi-Pyrénées : les nouveautés

- Prévention continue des risques psychosociaux : initier votre démarche de prévention des RPS dans votre entreprise (formation/action)

Objectifs de la formation

Mettre en œuvre la démarche de prévention des RPS au sein de sa structure.

Objectifs pédagogiques

- JOUR 1 : Acquérir des connaissances sur les RPS (définition, enjeux, facteurs de risque), la démarche, la méthodologie de prévention (outil Faire le point, DU-RPS ED 6403) et organiser une 1ère évaluation.

Travail d'intersession : réaliser au sein de sa structure l'évaluation des risques psychosociaux pour une unité de travail, un métier ou un service (évaluation et actions de prévention).

- JOUR 2 : Elaborer le plan d'actions - planifier le bilan de cette démarche sur la mesure des effets et la consolidation du dispositif de prévention pérenne (à déployer).

Travail post session : valider et mettre en œuvre le 1er plan d'actions - mesurer les 1ers effets des solutions mises en place et élaborer le plan de pérennisation de la démarche de prévention des RPS (à adresser à la Carsat).

Offre de formation régionale Carsat Midi-Pyrénées : les nouveautés

- DUERP1 : Améliorer son évaluation des risques professionnels - Niveau 1

Objectifs de la formation

- Revoir les fondamentaux du DUERP
- Revoir les fondamentaux nécessaires à l'évaluation des risques
- Améliorer son Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Objectifs pédagogiques

Pourquoi évaluer les risques professionnels en entreprise ?
Enjeux et réglementation
Notions fondamentales : risques, dangers, dommage, situation de travail...
A partir des DUERP des participants :
- analyse des documents des participants ;
- confrontation des méthodes d'évaluation des risques professionnels ;
- Axes d'améliorations.
Évaluer une situation de travail dangereuse
Réaliser le reporting dans le DUERP

Offre de formation régionale Carsat Midi-Pyrénées : les nouveautés

- DUERP2 : Outil stratégique de prévention - Niveau 2

Objectifs de la formation

- Proposer des mesures de prévention pertinentes.
- Inclure les risques spécifiques : risques psychosociaux, risques liés aux manutentions manuelles...
- Présentation d'outils pour faire vivre son DUERP

Objectifs pédagogiques

A partir du plan d'action issu de son DUERP des participants :

- analyse des documents des participants,
- confrontation des propositions de mesures de prévention,
- travail sur les choix des mesures, en utilisant les 9 principes généraux de prévention.

Intégrer des risques spécifiques :

- notions d'évaluation des risques psychosociaux, addictions, harcèlements,
- notions d'évaluation des risques liés aux manutentions manuelles, postures contraignantes,
- notions d'évaluation des risques liés aux nuisances sonores,
- notions d'évaluation des risques liés aux déplacements routiers.

Conditions de réussite de l'évaluation des risques professionnels

Outils pour faire vivre son DUERP au quotidien

Offre de formation régionale Carsat Midi-Pyrénées : les nouveautés

➤ Prévenir le risque routier professionnel

Objectifs de la formation

- particularités du risque routier
- démarche de prévention en entreprise
- élaboration d'un plan d'actions de prévention du risque routier

Objectifs pédagogiques

- Enjeu et contexte de la démarche
- sinistralité
- mode de déplacement
- enjeux : humains, sociaux, économiques et juridiques
- Définition du risque routier
- conduire = acte de travail
- accident de trajet
- accident de mission
- Démarche de prévention
- les étapes
- les outils
- situer sa fonction et son rôle
- analyse et évaluation du risque routier
- risque routier dans document unique
- méthode d'analyse
- plan d'action
- éviter le risque
- réduire l'exposition
- l'organisation des déplacements,
- les communications embarquées,
- le conducteur, la formation du conducteur,
- le choix du véhicule et de ses équipements.
- Pérennisation de la démarche (auto-diagnostic, ...)

Offre de formation TMS en France

Sessions des organismes de formation habilités
TMS payantes.

Informations directement accessibles

Ce dispositif est finançable dans le FIPU
(Fond d'Investissement pour la Prévention de l'Usure
professionnelle)

TMS 003 - DEVENIR PERSONNE RESSOURCE DU PROJET DE PRÉVENTION DES TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT

Formation éligible à la subvention "Prévention des risques ergonomique" Plus d'info sur <https://www.ameli.fr/entreprise/sante-travail/risques/troubles-musculosquelettiques-tms/subvention-prevention-des-risques-ergonomiques-les-formations> et auprès de votre interlocuteur régional

[← Retour aux formations](#)

Public concerné

Public concerné

Toute personne (managers, fonctionnels sécurité...) appelée dans son établissement à exercer la fonction de personne ressource du projet de prévention des troubles musculosquelettiques (TMS).

10 stagiaires maximum par session.

Prérequis

Prérequis

L'inscription de la personne ressource est subordonnée à la réalisation d'une lettre d'engagement élaborée par le chef d'établissement, notamment à l'issue de sa participation à la journée de formation « initier, piloter et manager son projet de prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) » organisée par les services prévention des caisses de sécurité sociale. Les participants doivent avoir l'assurance de pouvoir mettre en œuvre un projet de prévention des troubles musculosquelettiques dans leur établissement.

Afin de pouvoir suivre cette formation dans de bonnes conditions, il est nécessaire d'avoir des connaissances de bases de prévention des risques professionnels. Ainsi, la personne ressource devra fournir une attestation de réussite du parcours d'autoformation @01001 « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » ou de suivi de la formation « obtenir des compétences de base en prévention » organisée par les services prévention des caisses régionales de Sécurité sociale, ou justifier d'une expérience professionnelle ou d'un niveau formation suffisants sur la prévention des risques professionnels.

[Impression formation](#)

[Inscription en ligne](#)



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

Agir ensemble, protéger chacun



**Référentiel
des formations**



CATEC CERTIFICAT D'APTITUDE À TRAVAILLER EN ESPACE CONFINÉ



Niveau formateur



Niveau acteur



Niveau formateur de formateur

Niveau formateur de formateur



Niveau



Niveau acteur



Sans niv



**Offre de
formation
nationale et de
nos
partenaires**

Démultiplier vers le plus grand nombre

Niveau 3 (assuré uniquement par l'Inrs)

Formation de formateurs de formateur

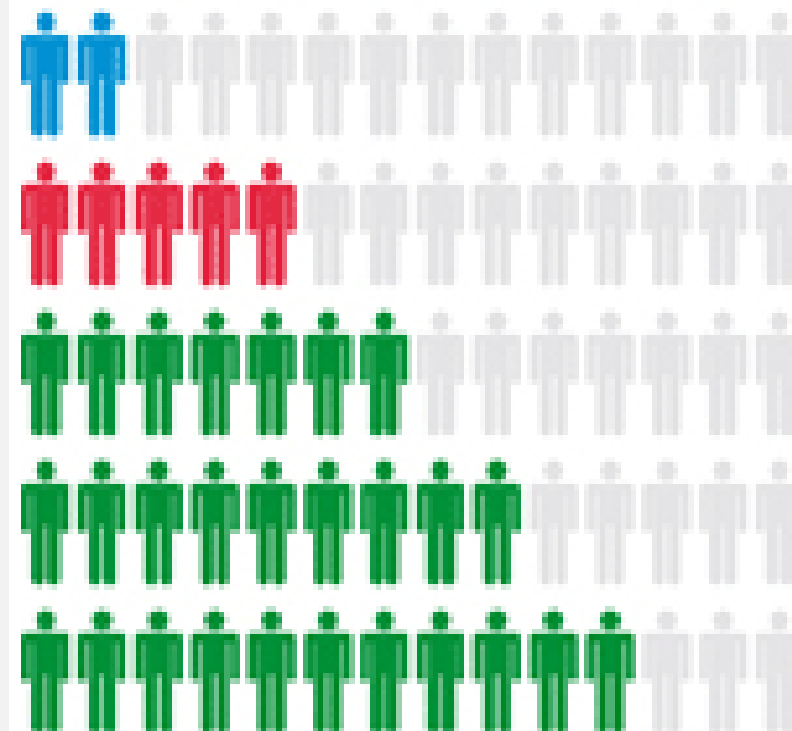
Niveau 2

Formation de formateurs d'Acteurs

Niveau 1

Formation d'Acteurs salariés (certifié, formés)

LA DÉMULTIPLICATION



Démultiplier vers
le plus grand
nombre

Habilitation
d'entités
(organismes de
formation ou
entreprises)

[Poser une question à l'INRS](#)

[Espace Presse](#)

[Tous nos sites](#)

[Flux RSS](#)



[Ma sélection](#)



Santé et sécurité au travail

[Rechercher sur le site...](#)

OK

[INRS](#) | [Actualités](#) | [Démarches de prévention](#) | [Risques](#) | [Métiers et secteurs d'activité](#) | [Services aux entreprises](#) | [Publications et outils](#)

[Accueil](#) > [Services aux entreprises](#) > [Formations et stages](#) > [Formations confiées à des organismes habilités](#)

Formations confiées à des organismes habilités

La démultiplication pour un plus grand nombre de salariés formés

Pour répondre à la demande et face à des besoins accrus en formation dans le domaine de la prévention des risques professionnels, l'INRS et le réseau de l'Assurance maladie risques professionnels confient à des organismes extérieurs la mise en œuvre de certaines actions de formation. Toute entreprise peut ainsi trouver, dans sa région, un organisme assurant des formations conformes au cahier des charges de l'Assurance maladie risques professionnels et de l'INRS.

La **démultiplication** permet de confier à d'autres organismes que l'INRS certaines formations tout en garantissant leur qualité, via un processus d'**habilitation** des organismes formateurs par l'**Assurance-maladie Risques professionnels** et l'INRS.

La démultiplication permet de toucher un vaste public ; **en 2020, plus de 800 000 stagiaires** ont suivi des formations à la prévention des risques professionnels. Depuis 2014, près de 7 millions de personnes ont bénéficié de ces formations.



LE SITE FORPREV

Forprev est le site qui sert de support à la démultiplication des formations. Il est indispensable aux organismes habilités et aux formateurs.

Présentation

Offre AMRP

Offre Carsat

Offre globale

S'inscrire

Formations de l'offre nationale réalisées par nos partenaires et l'INRS

Modalités d'inscription

Les demandes d'inscription aux formations de l'offre nationale, réalisées par l'INRS ou les organismes de formation habilités, doivent leur être directement adressées.

Le coût

Le coût est propre à chaque organisme de formation. Ces frais peuvent être pris en charge par un OPCO.

Pour en savoir plus, consultez la page [Les opérateurs de compétences \(OPCO\)](#) sur le site du Ministère du Travail.



Offre de formation globale



**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION
Carsat
Midi-Pyrénées

FORMATION SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

La Carsat Midi-Pyrénées vous propose des formations pour améliorer la prévention dans votre entreprise. Découvrez les thèmes ci-dessous :

Formation réalisées par la Carsat Midi-Pyrénées

- ▶ Les fondamentaux en santé sécurité au travail
- ▶ Risques psychosociaux (RPS)
- ▶ Troubles musculosquelettiques (TMS)
- ▶ Risques spécifiques

Formations organisées par des organismes de formation habilités

- ▶ Fondamentaux en santé et sécurité au travail
- ▶ Sauvetage secourisme du travail (SST)
- ▶ Risques psychosociaux (RPS)
- ▶ Risques spécifiques
- ▶ Troubles musculosquelettiques (TMS)
- ▶ PRAP tous secteurs d'activité
- ▶ PRAP IBC
- ▶ PRAP 2S
- ▶ Aide et soin à la personne - Domicile
- ▶ Aide et soin à la personne - Etablissement
- ▶ Equipements de travail
- ▶ Transport routier
- ▶ Amiante sous-section 4
- ▶ Catec

Formation réalisées par la Carsat Midi-Pyrénées

Les fondamentaux en santé sécurité au travail

N	FS&ST 002 - Obtenir des compétences de base en prévention	4 sessions	>
R	Référent santé sécurité, un acteur clé dans votre entreprise pour faire vivre votre politique de prévention	1 session	>
N	FS&ST 004 - Analyser un accident de travail	1 session	>
R	DUERP1 : Améliorer son évaluation des risques professionnels - Niveau 1	1 session	>
R	DUERP2 : Outil stratégique de prévention - Niveau 2	1 session	>
R	Comment faire vivre son Document Unique d'évaluation des Risques professionnels ?	1 session	>
R	Animer une séquence pédagogique Tutoprev' (en CFA)		>

Risques psychosociaux (RPS)

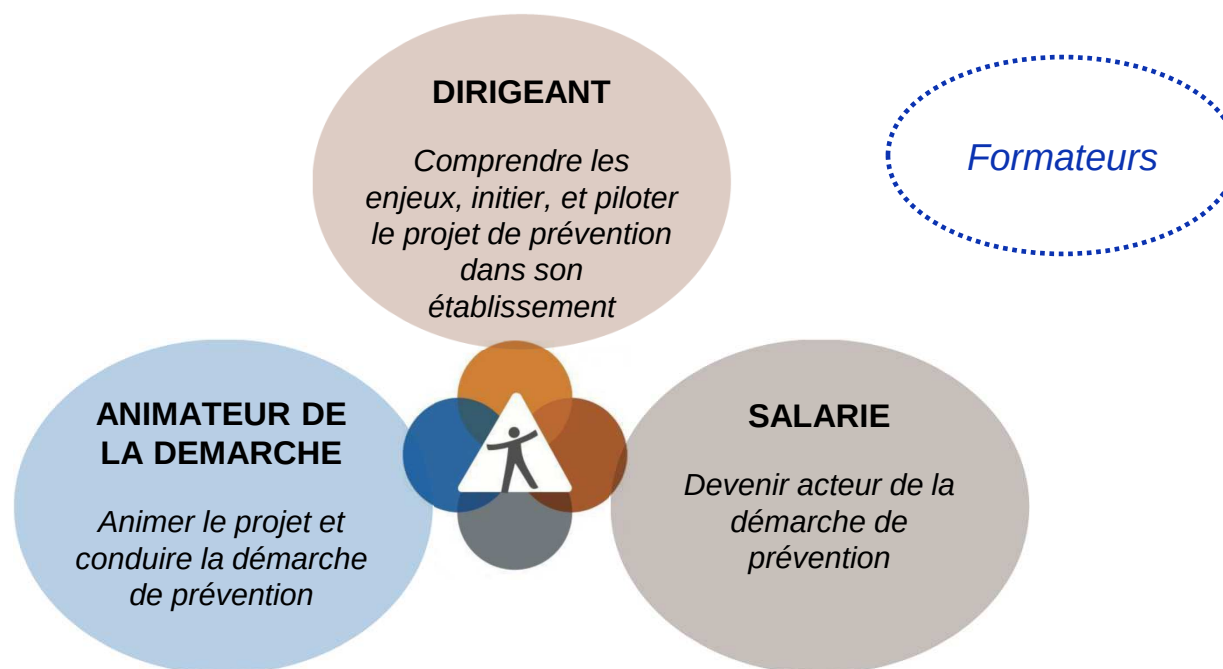
R	Prévention continue des risques psychosociaux : initier votre démarche de prévention des RPS dans votre entreprise (formation/action)	2 sessions	>
R	Traiter une alerte RPS : une étape clé de la prévention	3 sessions	>
R	Travail et addictions dans le milieu professionnel	1 session	>

Accessible sous :
<https://formation-prev.fr/carsat-mp>

*Classer par
offre Carsat ou
par celle des
Organismes de
formation habilités*

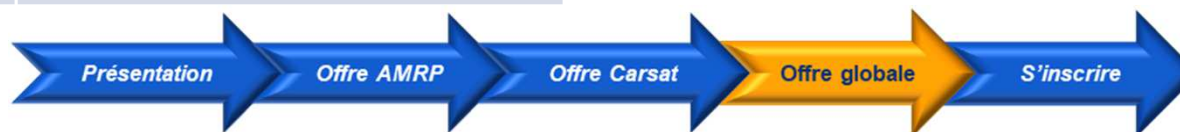
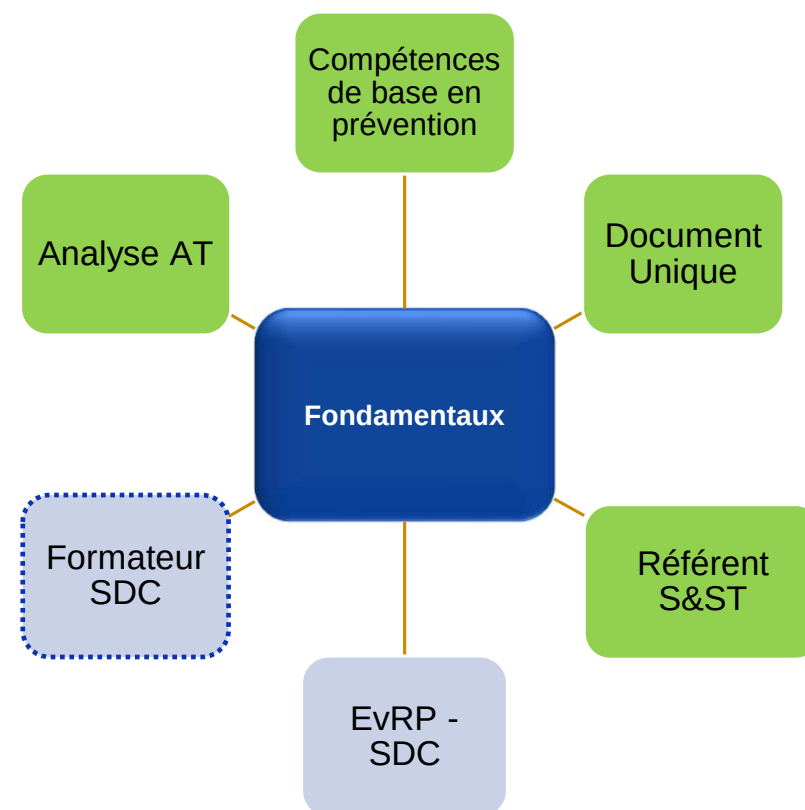


Une offre à 3 niveaux dans l'entreprise



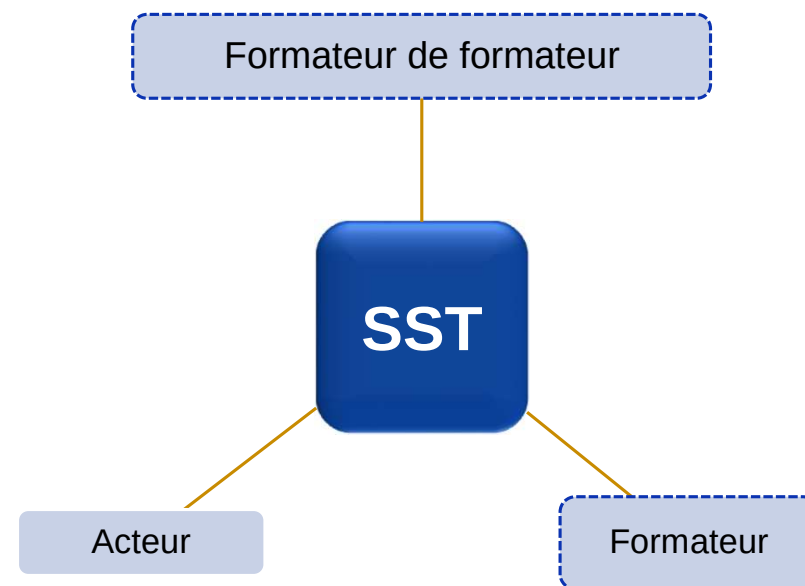
Fondamentaux en santé et sécurité au travail

Sujets	Animation
Compétences de base en prévention	Carsat Midi-Pyrénées
Document Unique Niveau 1 et Niveau 2	Carsat Midi-Pyrénées
Analyse AT	Carsat Midi-Pyrénées
Référent S&ST	Carsat Midi-Pyrénées
Compétences de base en prévention	INRS (e-learning)
Formateur Salarié désigné compétent	Organisme de formation habilité (niveau 2)
EvRP - SDC	Organisme de formation habilité (niveau 1)



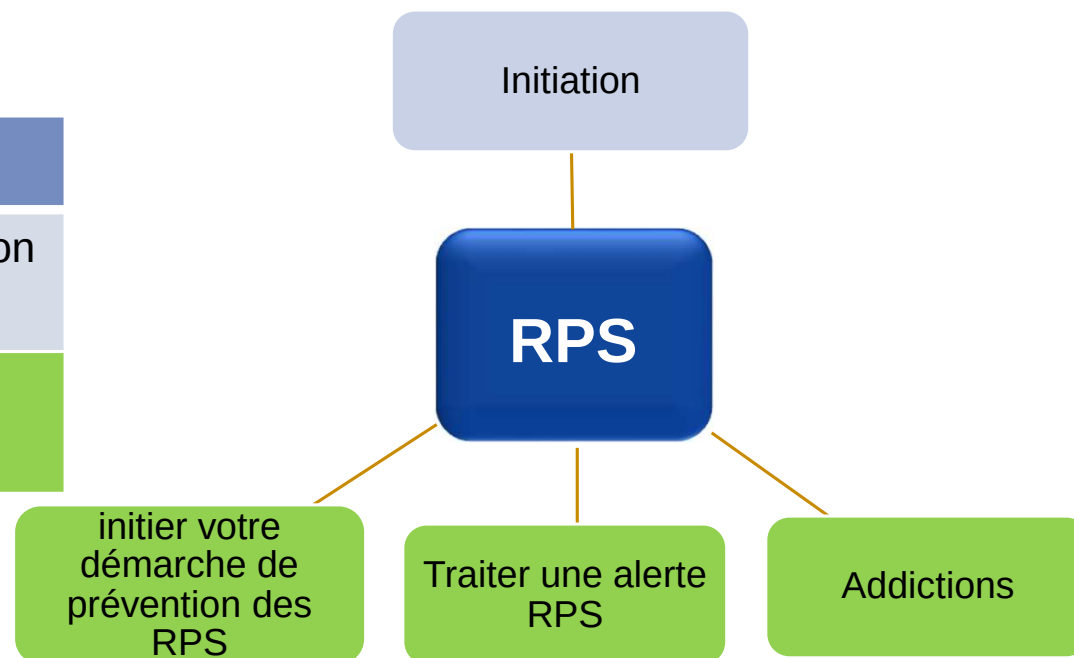
Sauveteur Secouriste de Travail - SST

Sujets	Animation
Formateur de formateur	INRS
Formateur	Organisme de formation habilité (niveau 2)
Acteur	Organisme de formation habilité (niveau 1)



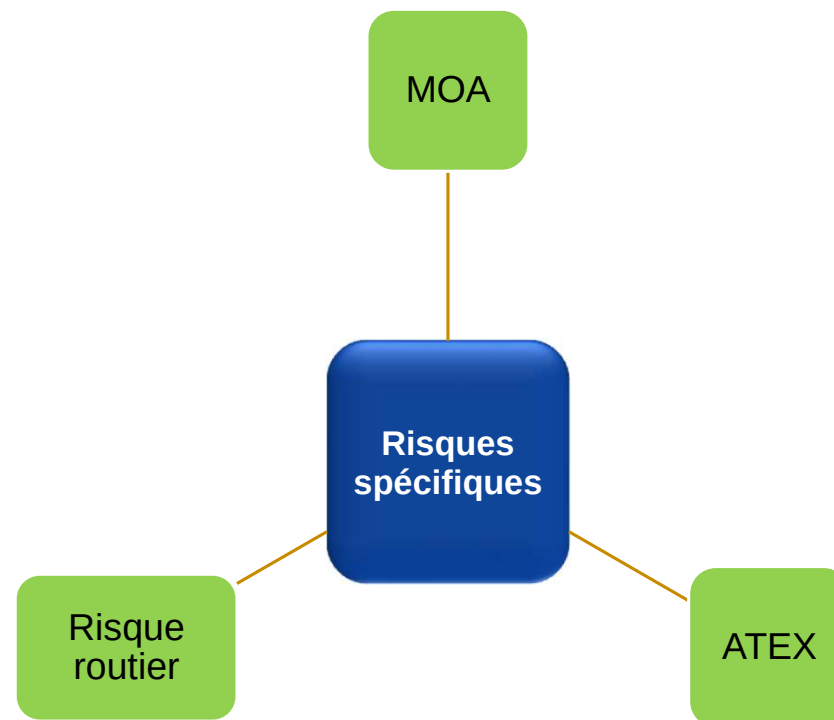
Risques Psychosociaux - RPS

Sujets	Animation
Initiation	Organisme de formation habilité (niveau 1)
Pour aller plus loin...	Carsat Midi-Pyrénées



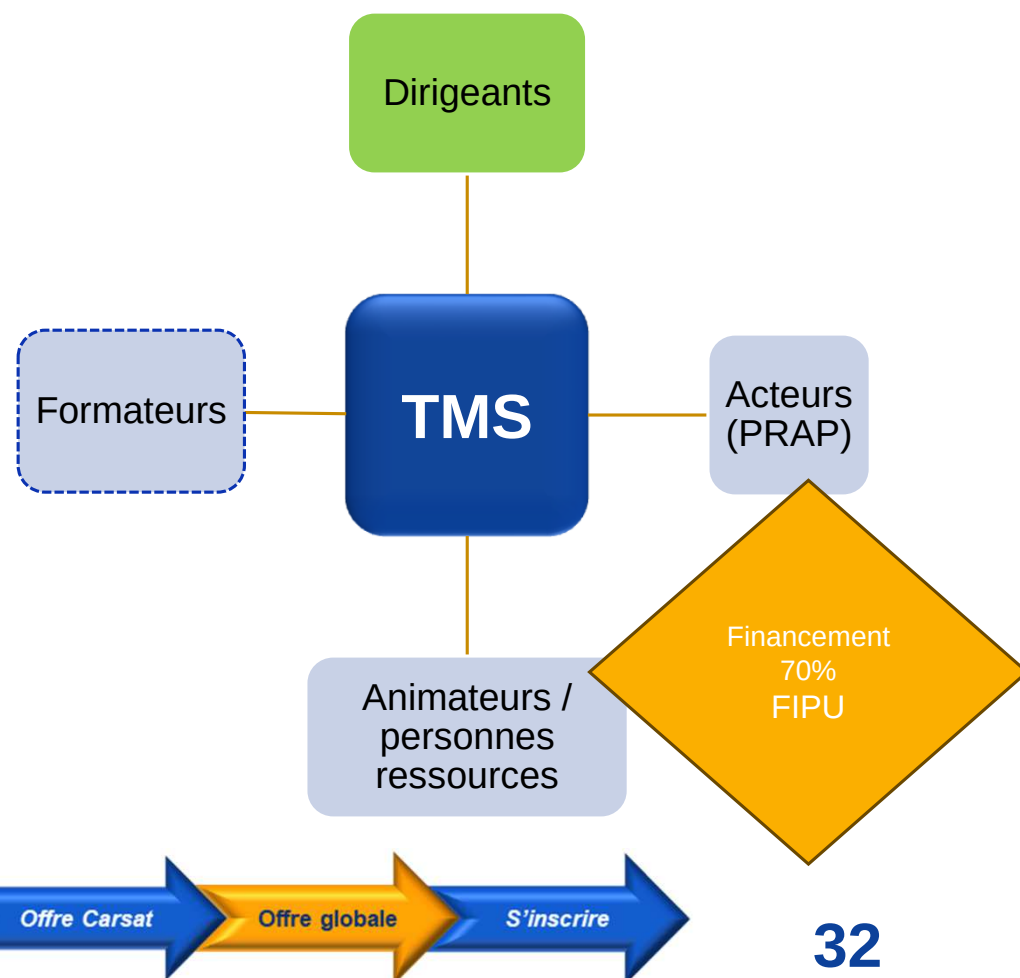
Risques spécifiques

Sujets	Animation
MOA	Carsat Midi-Pyrénées
Risque Routier	Carsat Midi-Pyrénées
ATEX (Atmosphères Explosives)	Carsat Midi-Pyrénées



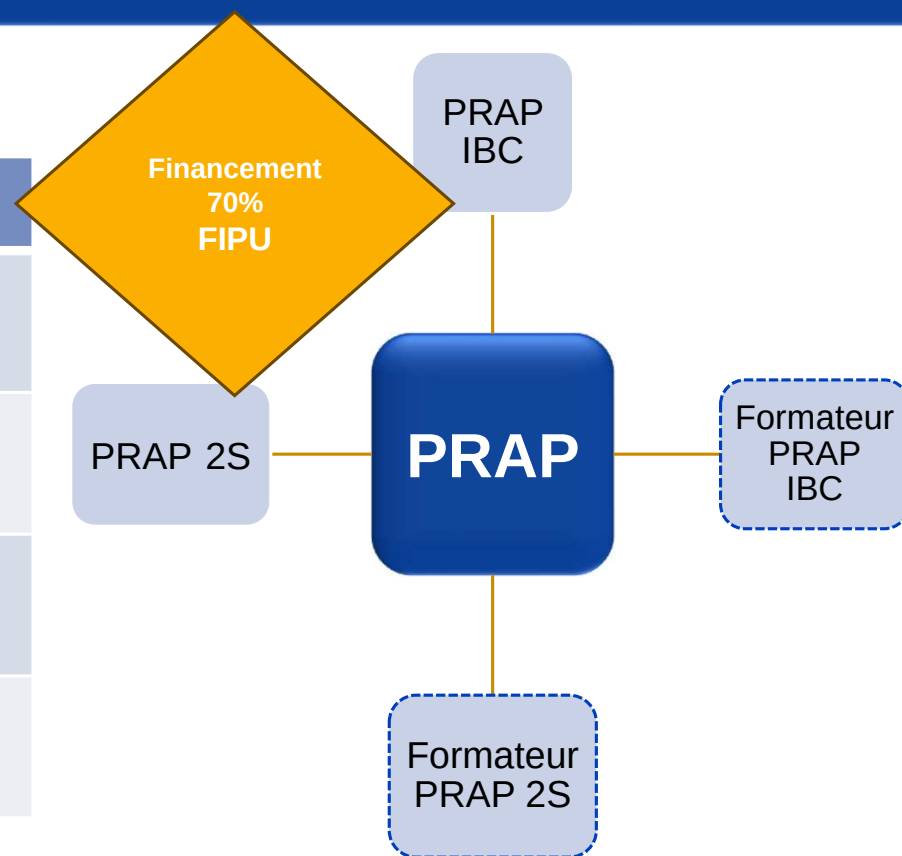
Troubles Musculo-Squelettiques - TMS

Sujets	Animation
Dirigeants	Carsat Midi-Pyrénées
Animateurs / personnes ressources	Organisme de formation habilité (niveau 1)
Formateurs Animateurs / personnes ressources	Organisme de formation habilité (niveau 2)
Acteurs	Voir PRAP (diapo suivante)



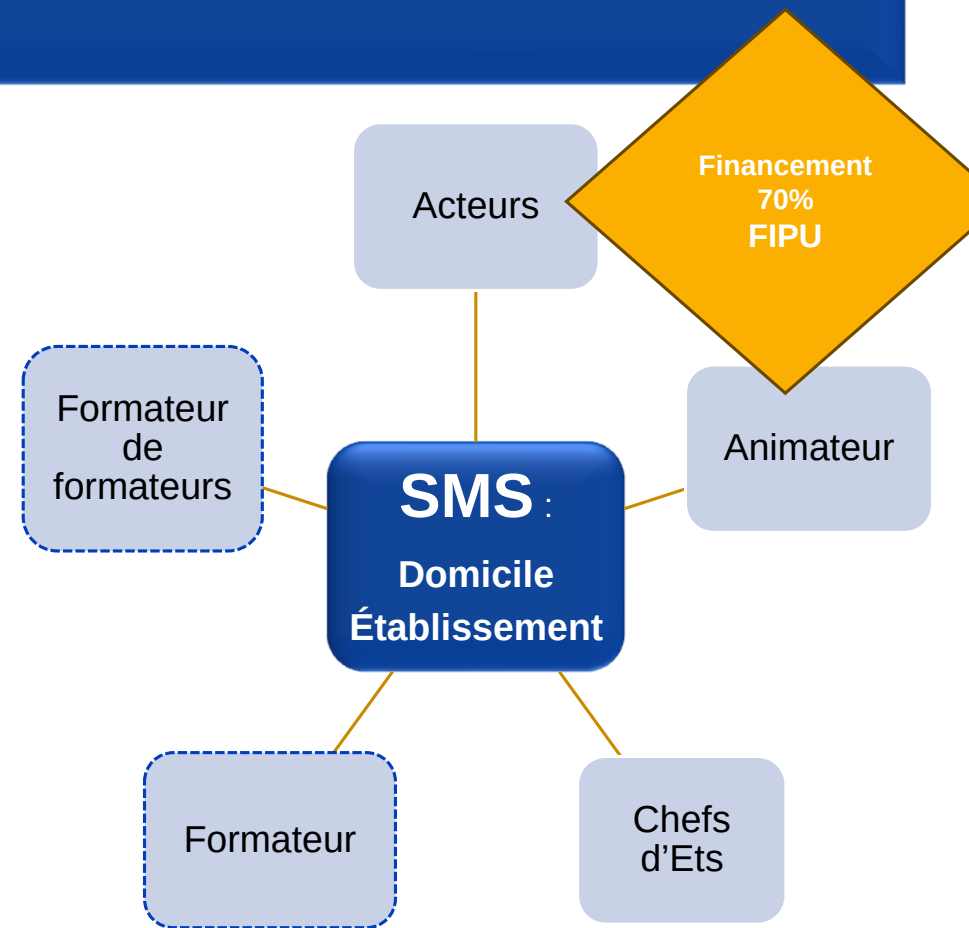
Prévention des Risques Activité Physique - PRAP (IBC et 2S)

Sujets	Animation
Formateurs PRAP IBC	Organisme de formation habilité (niveau 2)
Acteurs PRAP IBC	Organisme de formation habilité (niveau 1)
Formateurs PRAP 2S	Organisme de formation habilité (niveau 2)
Acteurs PRAP 2S	Organisme de formation habilité (niveau 1)



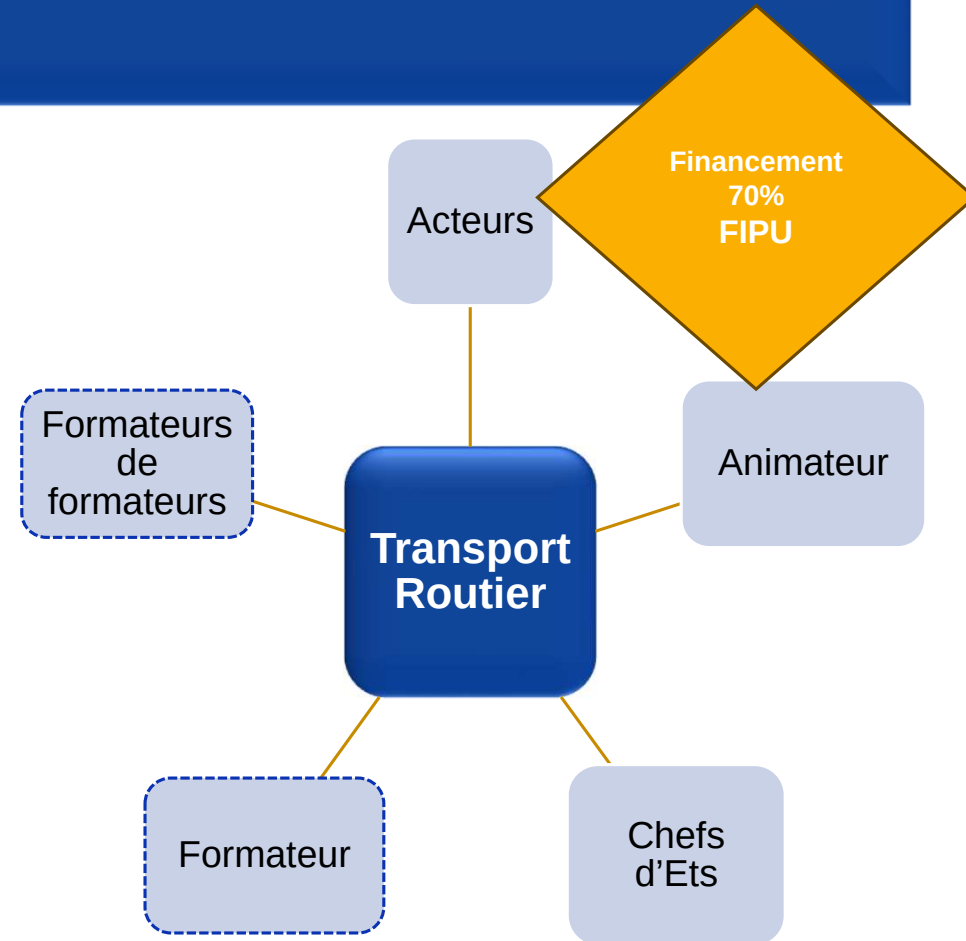
Secteur médico-social (SMS)

Sujets	Animation
Chefs d'Ets	Organisme de formation habilité (niveau 1)
Animateurs	Organisme de formation habilité (niveau 1)
Acteurs (voir aussi PRAP)	Organisme de formation habilité (niveau 1)
Formateur	Organisme de formation habilité (niveau 2)
Formateur de Formateur	INRS



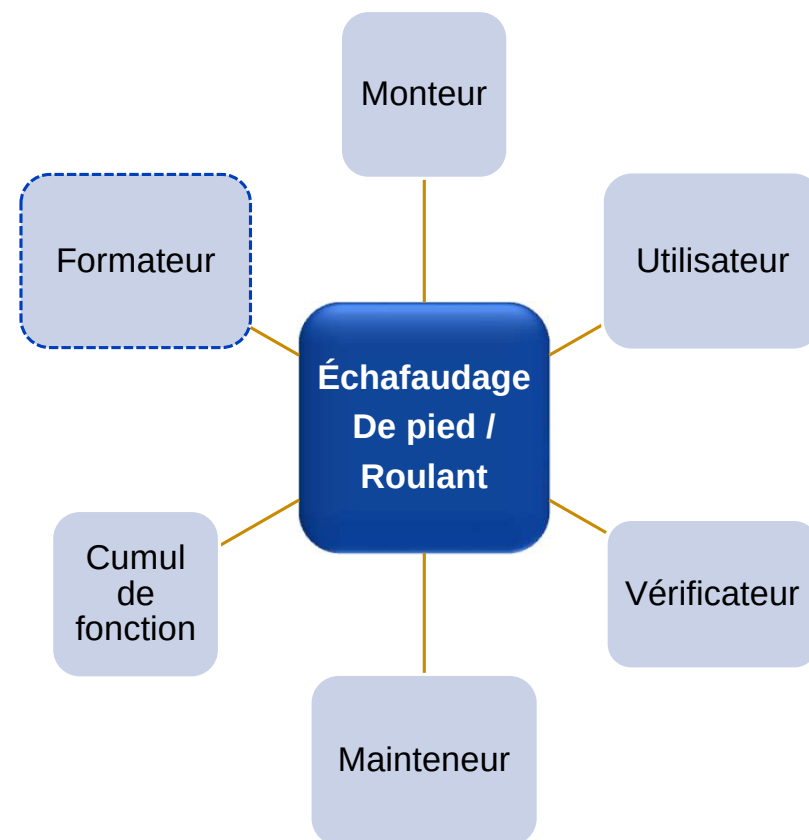
Transport routier

Sujets	Animation
Chefs d'Ets	Organisme de formation habilité (niveau 1)
Animateurs	Organisme de formation habilité (niveau 1)
Acteurs	Organisme de formation habilité (niveau 1)
Formateur	Organisme de formation habilité (niveau 2)
Formateur de Formateur	INRS



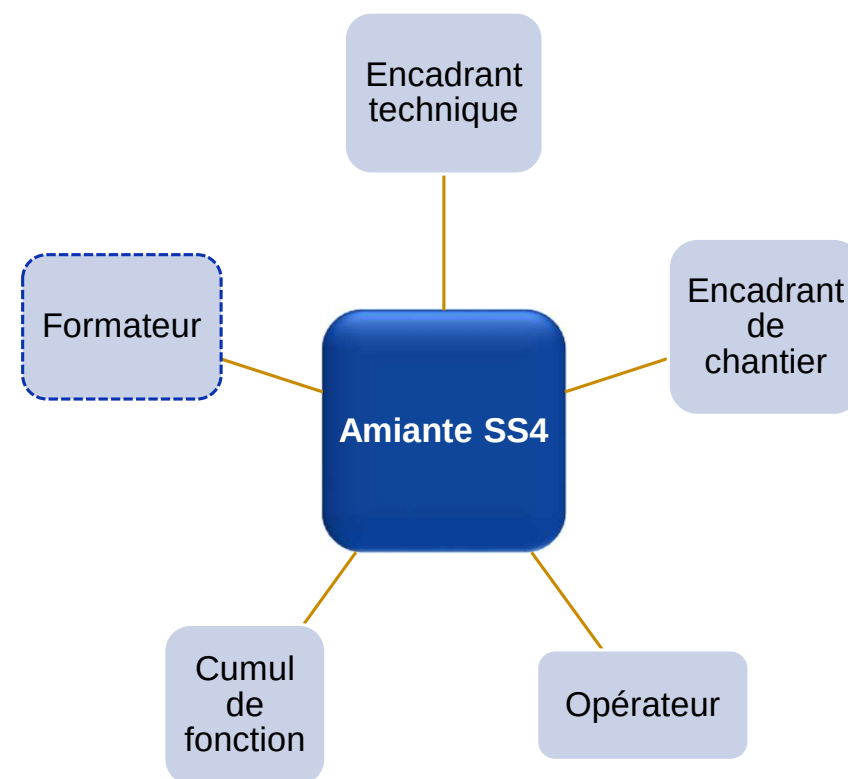
Equipements de travail

Sujets	Animation
Formateurs	INRS / SFECE
Monteur	Organisme de formation habilité (niveau 1)
Utilisateur	Organisme de formation habilité (niveau 1)
Vérificateur	Organisme de formation habilité (niveau 1)
Mainteneur	Organisme de formation habilité (niveau 1)
Cumul de fonction	Organisme de formation habilité (niveau 1)



Amiante SS4

Sujets	Animation
Formateurs	INRS
Encadrant technique	Organisme de formation habilité (niveau 1)
Encadrant de chantier	Organisme de formation habilité (niveau 1)
Opérateurs	Organisme de formation habilité (niveau 1)
Cumul de fonction	Organisme de formation habilité (niveau 1)



Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés - CATEC

Sujets	Animation
CATEC Surveillant et/ou Intervenant	Organisme de formation habilité (niveau 1)
Formateur	INRS

Formateur

CATEC

Surveillant Intervenant



RISQUE CHIMIQUE

Sujets	Animation
Risque chimique	Organisme de formation référencés avec formateurs certifiés INRS
Devenir formateur certifié sur le risque chimique	INRS



SST - STS : SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL SPÉCIFIQUE AUX TRAVAUX SOUTERRAINS

Nouveau

Organismes de formation référencés :

https://www.carsat-mp.fr/files/live/sites/carsat-mp/files/PDF/Entreprises/Travaux_souterrains/OF_SST_STS.pdf

Eléments abordés :

- 1 - Situer son rôle de SST-SST dans l'organisation des secours sur le Chantier
- 2 - Adapter la conduite à tenir en respectant le référentiel technique spécifique aux travaux souterrains.
- 3 - Repérer les risques spécifiques liés aux Caractéristiques du Chantier



CCTH - CERTIFICAT DE COMPÉTENCE AU TRAVAIL EN HAUTEUR (INTÉRIMAIRES DU BTP)

3 organismes de formation référencés en Midi-Pyrénées :

https://www.carsat-mp.fr/files/live/sites/carsat-mp/files/PDF/Entreprises/Interim/Liste_OF_CCTH.pdf

Éléments abordés :

Les fondamentaux de la prévention des risques professionnels

Le contexte réglementaire

Les dispositions spécifiques au port du harnais

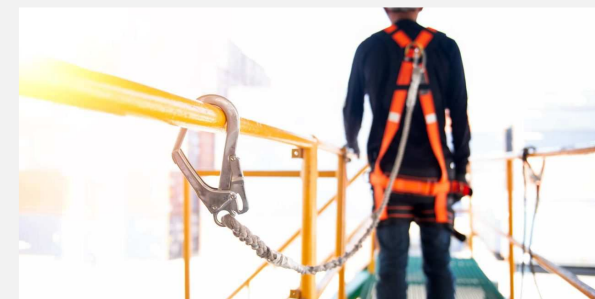
Travaux pratiques sur site

Assimiler la pose et la dépose des EPC temporaires en sécurité

Appréhender les déplacements sur et dans l'environnement des banches en sécurité

Vérifier et utiliser des Plateformes de Travail en Encorbellement

Nouveau



PREVENTION DU RISQUE CHIMIQUE

<https://www.carsat-mp.fr/home/entreprises/prevenir-les-risques-pro/type-de-risque/risques-chimiques.html>

Formations proposées par des organismes de formation partenaires avec des formateurs certifiés par l'institut national de recherche de l'Assurance Maladie – Risques professionnels (INRS), pour devenir personne ressource, formateur ou bien chargé de prévention des risques chimiques dans votre entreprise

Organisme de formation	Nom	Coordonnées
Société ATOUS HSE	Marie DUCOMBS Consultante HSE	Agence de Pau Technopôle HELIOPARC Bureau B215 - PAU 64445 06.77.12.36.88 > marie.ducombs@atouts-hse.fr Accéder au site web
Jonathan TAPON	Jonathan TAPON Formateur indépendant à la sécurité en entreprise	21 avenue Simone Veil 31840 AUSSONNE 06.15.70.15.16 > contact.tapon@gmail.com
SASU SCHIMIC	Nadia SCHMITT Consultante et Formatrice spécialisée en prévention des risques chimiques et CMR	2 Impasse les Florales 64510 NARCASTET 06.43.55.54.22 > nadia.schmitt64@outlook.fr Accéder au site web
EOS Ergonomie	Laurent Elissagaray Ergonome et Formateur certifié à la prévention des risques chimiques	80 Chemin de Haitce 64520 Bidache 06.67.15.86.75 > laurent.elissagaray@orange.fr Accéder au site web

Vous avez des questions ?

Comment s'inscrire ?

Choisissez une formation soit dans le calendrier soit dans la liste des formations de notre outils



l'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION
Carsat
Retraite & Santé au travail
Midi-Pyrénées

FORMATION SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La Carsat Midi-Pyrénées vous propose des formations pour améliorer la prévention dans votre entreprise. Découvrez les thèmes ci-dessous :

Formations animées par la Carsat MP en 2025

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Durée
Fondamentaux en santé et sécurité au travail	CBP			13 et 14			19 et 20			18 et 19				2 jours
	AAT				10 et 11									2 jours
	DUERP niveau 1					15								1 jour
	DUERP niveau 2					16								1 jour
	RSST									25 et 26	16			3,5 jours (3j + 1/2) avec travail intersession
APPREHENDER ANALYSER AT	Appréhender l'analyse d'AT (dates à définir)													0,5 jour
	Date à venir													
RPS	RPS ADDICT			27 en distanciel										1 jour
	RPS			13 en distanciel		22 en distanciel				23 en distanciel		20 en distanciel		2 jours (+ travail intersession et post-session)
	TRAITER UNE ALERTE RPS				8		19				21			1 jour
TMS	TMS CE			- 18 à Toulouse - 25 à Albi			3			23		18		1 jour
	ATEX											6 et 25		2 jours (1j + 1) avec travail intersession
Risques spécifiques	MOA			13							23			1 jour
	RISQUE ROUTIER			18								18		1 jour

Formation réalisées par la Carsat Midi-Pyrénées

- Les fondamentaux en santé sécurité au travail
- Risques psychosociaux (RPS)
- Troubles musculosquelettiques (TMS)
- Risques spécifiques

Formations organisées par des organismes de formation habilités

- Fondamentaux en santé et sécurité au travail
- Sauvetage secourisme du travail (SST)
- Risques psychosociaux (RPS)
- Risques spécifiques
- Troubles musculosquelettiques (TMS)
- PRAP tous secteurs d'activité
- PRAP IBC
- PRAP 2S
- Aide et soin à la personne - Domicile
- Aide et soin à la personne - Etablissement
- Equipements de travail
- Transport routier
- Amiante sous-section 4
- Catec

Dispositifs régionaux de formation

- CCTH et SST STS

Formation réalisées par la Carsat Midi-Pyrénées

Les fondamentaux en santé sécurité au travail

- FSGST 002 - Obtenir des compétences de base en prévention
- Référent santé sécurité, un acteur clé dans votre entreprise pour faire vivre votre politique de prévention
- FSGST 004 - Analyser un accident de travail
- DUERP1 : Améliorer son évaluation des risques professionnels - Niveau 1
- DUERP2 : Outil stratégique de prévention - Niveau 2
- Comment faire vivre son Document Unique d'évaluation des Risques professionnels ?
- Animer une séquence pédagogique Tutoprev' (en CFA)

Risques psychosociaux (RPS)

- Prévention continue des risques psychosociaux : initier votre démarche de prévention des RPS dans votre entreprise (formation/action)
- Traiter une alerte RPS : une étape clé de la prévention
- PREVENTION DES PRATIQUES ADDITIVES ou comment agir en prévention des risques professionnels ?

Troubles musculosquelettiques (TMS)

- TMS 004 - Initier, piloter et manager son projet de prévention des troubles musculosquelettiques (TMS)

Des modifications sont possibles en cours d'année. Assurez-vous de la validité des dates en vous rendant sur notre site : <https://www.carsat-mp.fr/home/entreprises/ameliorer-vos-conditions-de-travail/notre-offre-de-formation.html>

Lors de votre inscription sur notre outil en ligne, vous recevrez un mail pour activer votre adresse mail saisie.
Sans cette validation vous ne pourrez recevoir notre confirmation d'inscription ainsi que tous les autres documents s'y afférant.
Si vous ne recevez pas ce message, assurez-vous d'avoir bien saisi votre adresse mail ou veuillez nous contacter : prevention.formation@carsat-mp.fr

Comment s'inscrire ?

Public concerné

Eventuels prérequis (!)

Objectifs de formation

Contenu de la formation

Méthodes pédagogiques utilisées

Durée

Validation

FS&ST 002 - OBTENIR DES COMPÉTENCES DE BASE EN PRÉVENTION

[Retour aux formations](#)

Public concerné

Public concerné

Toute personne en charge d'une mission de prévention des risques professionnels et toute personne devant valider des compétences de base en prévention pour pouvoir s'inscrire à certaines formations du réseau Assurance Maladie-Risques Professionnels / INRS.

Objectifs de la formation

Objectifs de la formation

Acquérir les connaissances et outils de premier niveau pour agir sur les risques professionnels.

Contenu de la formation

Contenu de la formation

- La situation de l'entreprise au regard de la prévention de risques :
 - > les objectifs généraux de la prévention,
 - > la situation de l'entreprise par rapport à son secteur d'activité.
- Les acteurs internes et externes de la prévention.
- Les risques d'atteinte à la santé des personnes :
 - > les composantes d'une situation de travail liées au risque,
 - > l'outil d'identification des Risques.
- Les mesures de prévention des risques professionnels : proposition, hiérarchisation, mise en œuvre, suivi.
- Les concepts d'apparition d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.
- La sémantique et les modélisations nationales de base concernant l'accident du travail et la maladie professionnelle.

Méthodes pédagogiques utilisées

Méthodes pédagogiques utilisées

- Exercices d'application
- Études de cas

Durée

Durée

2 jours soit 14 heures

Validation

Validation

À l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation validant les acquis par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels et l'INRS.

Sessions disponibles

Filterer par date Trier par date Filterer par lieu

11 / mm / 2022 Région/département

26 et 27 novembre 2024 CARSAT MIDI-PYRÉNÉES Cersat Midi-Pyrénées Encore 8 préinscription(s) disponible(s) Inscription possible jusqu'au 19/11/24	13 et 14 mars 2025 CARSAT MP - 3 RUE GEORGES VIVENT - 31100 TOULOUSE Cersat Midi-Pyrénées Encore 8 préinscription(s) disponible(s) Inscription possible jusqu'au 06/03/25
19 et 20 juin 2025 CARSAT MID - 3 RUE GEORGES VIVENT -	18 et 19 septembre 2025 CARSAT MIDI-PYRÉNÉES 3 RUE GEORGES

Choisissez une date

Comment s'inscrire ?



Remplir la demande d'inscription

Choix de la session ?

9 et 10 mars 2023 - Carsat Midi-Pyrénées - 2 rue Georges Vivent - 31100 Toulouse (encore 7 préinscription(s) disponible(s))

Votre entreprise

Raison sociale * SIRET ? *

Adresse * Code postal * Ville *

Contact de l'entreprise

Nom du contact * Prénom du contact * Fonction du contact *

Email du contact ? * Téléphone du contact *

Si vous n'êtes rattaché à aucune entreprise, veuillez-vous rapprocher de la caisse régionale pour vous inscrire : prevention.formation@carsat-mp.fr

Les informations saisies dans la partie entreprise seront temporairement stockées dans un cookie sur votre ordinateur afin de vous éviter de remplir à nouveau ces informations ultérieurement.

Le participant à la session

Nom du participant * Prénom du participant * Fonction du participant *

Email du participant ? Téléphone du participant ?

☐ J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions générales d'utilisation

✓ Valider la demande d'inscription

vous pouvez modifier la date

Il est préférable de saisir un n° de téléphone portable afin de recevoir également le rappel



Comment s'inscrire ?

Votre demande d'inscription

Bonjour, nos services ont enregistré votre demande d'inscription de **Séverine DESQUINES** à la formation suivante :

Mail → votre demande est enregistrée mais pas encore validée

Obtenir des compétences de base en prévention
Session : **9 et 10 mars 2023 - Carsat Midi-Pyrénées - 2 rue Georges Vivent - 31100 Toulouse**

Après analyse de votre demande, nous reviendrons vers vous pour vous informer des suites données à votre demande. Vous recevrez un email de confirmation au terme des inscriptions.

Vous pouvez annuler cette inscription en cliquant sur le lien ci-dessous : [se désinscrire](#)



Attention nos mails peuvent être classés dans vos SPAM



Comment s'inscrire ?

Confirmation de votre adresse email

Bonjour, l'entreprise CARSAT MIDI-PYRENEES a effectué auprès de la Carsat Midi-Pyrénées une demande d'inscription à votre nom pour la formation suivante :

Obtenir des compétences de base en prévention

Session : 9 et 10 mars 2023 - Carsat Midi-Pyrénées - 2 rue Georges Vivent - 31100 Toulouse

Préalablement à l'étude de votre candidature, il est nécessaire de confirmer votre adresse mail en cliquant sur le lien suivant : [Confirmer votre adresse email](#), pour que cette demande soit prise en compte.



Confirmez votre adresse mail

Pour toute question, veuillez contacter nos services à l'adresse suivante : prevention.formation@carsat-mp.fr



Comment s'inscrire ?

Validation de l'inscription de Séverine DESQUINES

Bonjour, après étude de la demande, nos services ont **validé** l'inscription de **Séverine DESQUINES** à la formation au(x) date(s) et lieu(x) suivants :

Obtenir des compétences de base en prévention

- Du 09/03/2023 au 10/03/2023 de 09:00 à 17:00
Carsat Midi-Pyrénées
2 rue Georges Vivent
31100 Toulouse



Afin de finaliser l'inscription, deux exemplaires de la convention simplifiée de formation, [téléchargeables depuis ce lien](#), doivent être retournés par courrier, dûment complétés et signés par l'entreprise avant le début du stage.

Au terme des inscriptions, le lieu et la date de tenue du stage seront confirmés par email au contact de l'entreprise. Un rappel automatique par email et/ou SMS sera adressé à Séverine DESQUINES avant la tenue du stage, si son adresse email et son numéro de téléphone ont été saisis lors de la demande d'inscription.

Après analyse de votre demande et la validation de votre adresse mail, vous recevez la validation de l'inscription vous permettant de télécharger la convention de formation

Merci de nous adresser la convention de formation signée uniquement par mail : prevention.formation@carsat-mp.fr



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Contact

Inscription à nos formations : <https://formation-prev.fr/carsat-mp>

Nous contacter : prevention.formation@carsat-mp.fr



05 67 73 46 29

Pour aller plus loin :

- <https://www.carsat-mp.fr/home.html> (onglet Entreprise)
- <https://www.inrs.fr/>